SITE DE FORMATION AGRI'NATURE

www.formations-agrinature.com

Actualisation de connaissances dans le domaine des animaux de compagnie

Vous avez votre certificat de capacité depuis 10 ans ou plus : vous devez actualiser vos connaissances.

L'arrêté du 4 février 2016
(https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/2/4/AGRE1604336A/jo/texte)
précise que toute personne détenant le certificat de capacité relatif aux animaux de compagnie d'espèces domestiques depuis 10 ans ou plus, est tenue de procéder à une actualisation de ses connaissances.

Pour satisfaire à cette obligation et conformément à la loi, nous vous proposons une formation d'une journée, au cours de laquelle seront abordés des thèmes techniques, scientifiques et réglementaires. A la fin de cette journée de formation, une attestation sera remise à chaque personne présente et il n'y aura aucune évaluation.

Cette formation s'adresse indifféremment aux personnes détenant le certificat de capacité chien, chat ou autres animaux de compagnie.

Pour vous inscrire, il suffit de télécharger le fichier suivant :
(Fichier : Dossier actualisation des connaissances dans le domaine des animaux de compagnie.)

Coût de la formation : 140 €
- PLUS FRAIS D'INSCRIPTION DOSSIER 15€
Date de la prochaine session : vendredi 15 novembre 2024

Pour les repas :
Vous avez la possibilité de déjeuner sur place (au self du lycée). Un formulaire de réservation vous sera envoyé avec votre convocation, 3 semaines avant la journée de formation.

Pour faciliter notre organisation, veuillez nous retourner le dossier d'inscription dûment rempli et ce, dans les plus brefs délais.

Pour plus de renseignements, appeler au CFPPA de Montmorillon au
05 49 91 97 20
ou contacter cette personne par mail : antoine.papuchon@educagri.fr
ou bien encore l'accueil du CFPPA : cfppa.montmorillon@educagri.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION POUR :

L'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES REQUISES
POUR L'EXERCICE D'ACTIVITES LIEES
AUX ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPECES DOMESTIQUES

À ENVOYER AU : **CFPPA de Montmorillon**
Château Ringuet – CS 40047
86501 MONTMORILLON CEDEX
☎ 05 49 91 97 20 (Antoine PAPUCHON)
Email : antoine.papuchon@educagri.fr

NOM : **PRÉNOMS :**

CENTRE HABILITÉ PAR LE MINISTERE DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
(par l'Arrêté du 25 novembre 2014)

NOTICE EXPLICATIVE

Des pièces à retourner au centre d'évaluation :

CFPPA de Montmorillon
Château Ringuet – CS 40047
86500 MONTMORILLON
☎ 05 49 91 97 20 -
Email : antoine.papuchon@educagri.fr
cfppa.montmorillon@educagri.fr

1 - *La fiche n° 2* : Fiche d'inscription à la formation d'actualisation des connaissances requises pour l'exercice d'activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques.

2 - *Une photocopie **recto verso** de la carte d'identité du candidat* (ou du permis de conduire ou du passeport), avec la mention écrite de votre main :"Copie certifiée conforme à l'original", datée et signée.

3 – *Une photocopie du **certificat de capacité** ou, à défaut, celle de **l'attestation de connaissances.***

Suivi du dossier d'inscription : Antoine PAPUCHON – Formateur
CFPPA de Montmorillon – Tel : 05 49 91 97 20

FICHE N° 1

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Conformément à l'arrêté du 4 février 2016, paru au Journal Officiel le 23 février 2016, les personnes détenant le certificat de capacité relatif aux animaux de compagnie d'espèces domestiques sont tenues de suivre une formation de 7 heures au minimum afin d'actualiser leurs connaissances, dans un centre habilité par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

1 – Les catégories d'animaux concernées

Les trois catégories d'animaux de compagnie sont concernées :

- Chien
- Chat
- Autres animaux

2 – Les contenus de formation

La formation se déroulera sur le site du Lycée agricole de Montmorillon (voir carte ou plaquette), sur une journée.

Ces cours seront assurés en salle par un enseignant, vétérinaire de formation, à raison de 7 heures de cours.

Chaque candidat recevra en début de formation un document support de cours. Les domaines abordés seront d'ordre technique, scientifique et réglementaire.

A la fin de cette journée de formation, chaque personne présente recevra une attestation de présence qui validera l'actualisation de ses connaissances.

3 – Programme et déroulement de la formation

Accueil[1]	Cours	Pause déjeuner	Cours	Remise de l'attestation
8 h 30 – 9 h 00	9 h 00 – 12 h 30	12 h 30 – 13 h 30	13 h 30 – 17 h 00	17 h 00 – 17 h 15

[1] *Accueil à 8 h 30 pour café et petits gâteaux.*

FICHE N° 2

FICHE D'INSCRIPTION

(à retourner au CFPPA de Montmorillon)

Civilité : M, Mme, Melle (rayer les mentions inutiles) **NOM** :……..

Prénoms : ……..

Date de naissance :…….. **Lieu de naissance** :……

Adresse résidence principale : ……..

Tél fixe : …… **Tél mobile** : ……..

Email : ……..

Date d'obtention du certificat de capacité : ……..

Montant à régler (1) : 140 €

(1) Le règlement par chèque bancaire sera fait au **le jour même de la formation** et remis au responsable de la formation pour que ce dernier le transmette à **l'agent comptable de l'EPLEFPA de Montmorillon**.
(2) Pas de possibilité de financement par le CPF.

Je, soussigné(e)…… m'engage à suivre la formation d'actualisation des connaissances requises pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie dans les conditions précisées dans le présent document et dont j'ai pris connaissance.

Fait à le

Signature

Plan d'accès

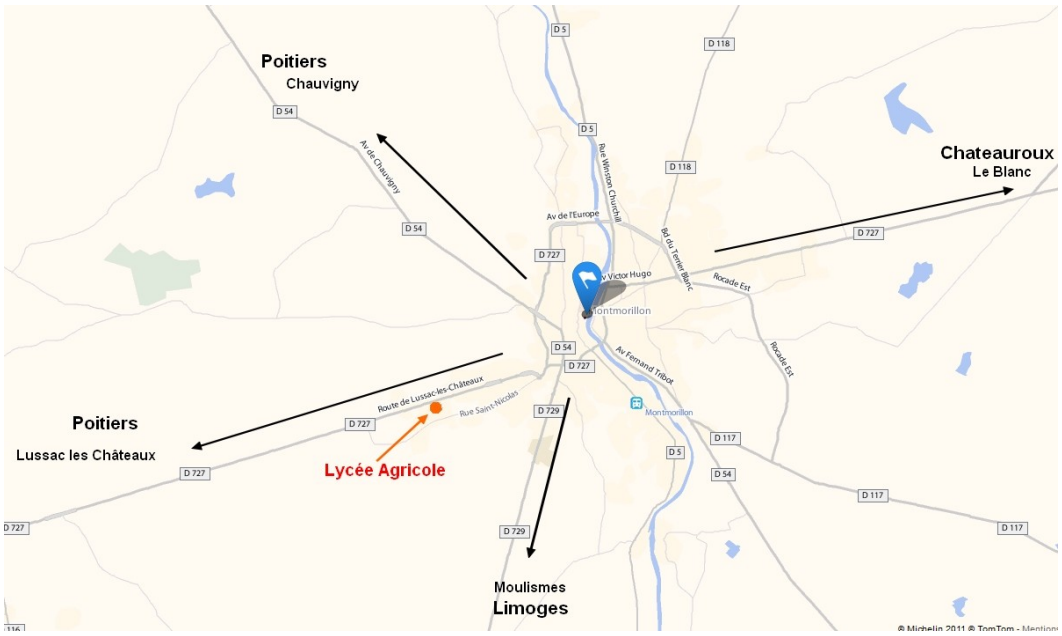
Poitiers
Chauvigny
Chateauroux
Le Blanc
Poitiers
Lussac les Châteaux
Lycée Agricole
Moulismes
Limoges
Av de Chauvigny
Av de l'Europe
Rue Winston Churchill
Bd du Tertre Blanc
Rocade Est
Av Victor Hugo
Av Fernand Tribot
Route de Lussac les Châteaux
Rue Saint-Nicolas
Montmorillon
D 5
D 118
D 54
D 727
D 729
D 117